

AVRIL 2016



n° 33

La lettre de Chantal GUITTET

sommaire

- Edito 2
- Mes travaux parlementaires 3
- Mes missions à l'international 4
- Mon action sur le territoire 5 à 8
- Mon agenda 8



Contenus
interactifs



**Loi sur la déontologie :
un texte de confiance
envers les fonctionnaires**



Le projet de loi sur la déontologie et les droits et obligations des fonctionnaires conforte et modernise le statut de notre fonction publique.



Ce texte réaffirme la confiance de la Nation envers ses 5,4 millions d'agents et s'organise en plusieurs volets :

■ La reconnaissance des valeurs d'exemplarité des agents publics :

- Dignité, intégrité, honnêteté, neutralité, respect du principe de laïcité
- Égalité de traitement, respect de la liberté de conscience et de la dignité des usagers

■ Déontologie et prévention des conflits d'intérêt :

- Prévention et cessation des conflits d'intérêts
- Déclaration d'intérêts et situation patrimoniale pour les plus exposés
- Dispositif de protection des « lanceurs d'alerte »

■ Révision des modalités de cumul dans la fonction publique :

- Extension des pouvoirs de la commission de déontologie
- Encadrement renforcé du cumul d'activités et des départs vers le privé

■ Des avancées concrètes pour les carrières :

- Prise en compte des compétences acquises lors d'un mandat syndical
- Généralisation jusqu'en 2018 du primo-recrutement en CDI pour les emplois permanents
- Extension des concours sur titres pour certains recrutements.
- Meilleur suivi des « reçus-collés » aux concours territoriaux
- Positions statutaires harmonisées entre les trois fonctions publiques

■ Une meilleure protection des agents :

- Protection des agents lors d'attaques dans l'exercice de leurs fonctions élargie aux cas de harcèlement sexuel ou moral et étendue si nécessaire à la famille
- Délai de prescription pour l'action disciplinaire
- Extension de la compétence des commissions consultatives paritaires à l'ensemble des agents contractuels

■ L'égalité professionnelle femmes-hommes :

- Objectif de 40% des nominations de personnes de chaque sexe dans les emplois dirigeants et supérieurs.
- Congés familiaux ouverts à tous les couples, sans référence au sexe des « parents » ou du « conjoint ».
- Fractionnement possible du congé paternité et d'accueil de l'enfant en deux périodes.

DU NOUVEAU POUR LES FONCTIONNAIRES

J'ai proposé des amendements qui ont été votés pour améliorer les chances d'obtenir un emploi aux lauréats des concours territoriaux.

- La durée de validité de l'inscription sur les listes d'aptitude passe de trois à quatre ans
- Cette durée de validité de quatre ans est suspendue durant les périodes où les lauréats occupent un poste de remplacement, dans les collectivités.

Le point d'indice de la fonction publique, gelé depuis 2010 augmentera de 0,6 % au 1er juillet 2016 et de 0,6 % au 1er février 2017, ce qui représente une hausse de 1,2 % en année.



■ Mon intervention sur la déontologie des fonctionnaires

Chantal Guittet

28 rue du Général de Gaulle

29260 LESNEVEN

Tél. 02 98 00 99 81

Fax : 02 98 00 11 26

contact@chantalguittet29.fr

www.chantalguittet29.fr

COLLABORATEURS

■ Administration générale :

Christine Kermarec

■ Demandes individuelles

et institutionnelles :

Serge Kermarrec

(syndicats, associations, collectivités).

■ Travaux législatifs à Paris :

Pauline Spinazze

Crédits photos :

© Assemblée Nationale 2015, UIP 2015.

Création, conception :

Le Piment Graphique - 02 98 27 16 88

www.lepimentgraphique.fr

MES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

LOI TRAVAIL

J'ai déposé et cosigné plusieurs amendements pour :

- **Intégrer toutes les organisations issues de la société civile** au processus de réflexion pour la refondation du code du travail (*article 1*).
- **Rétablir la hiérarchie des normes** et du principe de faveur au profit de l'accord de branche (*article 2*).
- **Faire bénéficier du Compte Personnel d'Activité les sauveteurs embarqués et les nageurs sauveteurs bénévoles de la SNSM**, et les travailleurs expatriés.
- Donner la possibilité aux salariés qui ont reçu une orientation en Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), de **bénéficier d'une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)**, en ESAT (*ap. article 43*).
- **Protéger les salariés déclarés inaptes** (*article 44*).

■ **Garantir le droit à la déconnexion** (*article 25*), ouvrir le champ de la négociation collective (*Titre 2*), faciliter l'instruction des dossiers de burn-out (*ap. article 44*), etc.

DUMPING FISCAL AGRICOLE

J'ai cosigné un courrier adressé à Messieurs Phil HOGAN et Pierre MOSCOVICI, pour attirer leur attention **sur l'importance de la lutte contre le dumping fiscal agricole en Europe**.

MISSION SNSM

Je suis allée à la rencontre des acteurs du sauvetage en mer dans le

Sud et l'Ouest de la France, (CROSS, stations, Délégués Départementaux...). Très instructives, ces rencontres permettent de faire remonter les besoins des bénévoles de la SNSM. Parallèlement, je continue les auditions à Paris.

MORTALITE MYTILICOLE

J'ai cosigné un courrier adressé au Secrétaire d'État chargé de la mer et de la pêche Alain Vidalies sur la mortalité mytilicole, avec plusieurs députés des départements littoraux.



■ Réunion avec les sauveteurs en mer de la station de Bandol

MES MISSIONS À L'INTERNATIONAL

Conférence à l'Assemblée sur LA TUBERCULOSE ET LE VIH

Membre du comité interparlementaire sur la lutte contre la tuberculose, j'ai organisé une conférence à l'Assemblée sur **les enjeux de sécurité sanitaire de la tuberculose et du VIH**.

Il est indispensable de mobiliser le maximum de personnalités publiques autour de la lutte contre ces maladies, présentes partout dans le monde et qui frappent les populations les plus vulnérables.

Plusieurs personnalités ont participé à ces tables rondes. **Philippe Douste-Blazy** Président d'Unitaid, **André Vallini** Secrétaire d'Etat au développement international, **Pierre Bergé** Président de Sidaction, et **Marc Dybul** Directeur du Fonds Mondial.

La tuberculose est la maladie infectieuse la plus meurtrière au monde, causant la mort de 1,5 million de personnes chaque année, alors que nous savons la guérir.

FAISONS CESSER CE SCANDALE !

Nous devons continuer à convaincre les gouvernements de s'engager pleinement dans la lutte contre ces fléaux sanitaires.

Des solutions sont possibles : augmenter notre **aide au développement** et financer le **Fonds mondial pour lutter contre ces épidémies** et permettre à la recherche d'avancer.

Nous avons tous un rôle à jouer : la société civile, par ses dons qui font vivre et appuient les associations, les parlementaires par le vote des lois, les États par leur financement et le respect de leurs engagements.



■ Chantal Guittet, André Vallini, Marc Dybul, Pierre Bergé

CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

DÉFENDRE LES REVENDEICATIONS des Personnes Handicapées !



■ Assemblée départementale de l'ADAPEI au DRENNEC

J'ai assisté à l'assemblée générale de l'ADAPEI, qui défend les revendications des personnes handicapées et de leurs familles. Les adhérents m'ont fait part de leurs demandes pour que je puisse les relayer auprès du gouvernement.

■ **Le manque de places pour les enfants et les adultes** est une revendication primordiale. En Finistère **le déficit est évalué à plus de 1400**. Beaucoup de personnes handicapées, faute d'accueil dans les structures adaptées, ne reçoivent pas un accompagnement adéquat.

■ L'ensemble des **démarches administratives, trop complexes**, mériterait d'être simplifié et clarifié, ce qui soulagerait grandement les familles.

■ **La nécessité de revaloriser les ressources** des personnes handicapées, l'allocation adulte handicapée est actuellement inférieure au seuil de pauvreté.

■ **Le versement de la prime d'activité** soulève plusieurs difficultés notamment pour les personnes qui perçoivent l'aide sociale à l'hébergement.

Ces revendications rejoignent celles des familles qui me contactent pour me faire part de situations très difficiles. Je m'efforce de les accompagner au mieux. Toutefois au-delà de ces cas individuels, **mon devoir de parlementaire est de contribuer à trouver une solution plus globale.**

Même si la réponse n'est pas unique, elle est pour l'essentiel de nature financière.

J'ai relayé toutes ces demandes associatives auprès de la Ministre de la Santé et évoqué les différentes situations familiales.

Je vous ferai part des avancées obtenues.

J'AI POSÉ MES QUESTIONS au gouvernement sur :



L'exercice des professeurs de sport auprès des patients dans les structures de soins, notamment hospitalières.

Sur l'attribution de la prestation de compensation du handicap (PCH) aux beaux-parents

CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

J'AI RENCONTRÉ,
sur le terrain avec mon équipe :



■ Visite de circonscription à Landerneau

Des acteurs institutionnels

■ Le Maire et l'équipe municipale de Landerneau lors de ma visite de circonscription.

■ Le Maire et l'équipe municipale de Plouider à l'occasion de la signature d'une convention pour la sauvegarde de la Chapelle Saint Fiacre à Pont du Châtel.



■ Les élus et le personnel du Relecq-Kerhuon à l'occasion du départ en retraite de Jean luc Héлары.

■ Le Maire et des jeunes Landernéens lors de la remise de carte d'électeurs.



■ Les futurs électeurs devant la mairie de Landerneau

■ Les représentants de l'Etat et les élus lors d'une réunion à Lampaul-Guimiliau sur la revitalisation du site de GAD.



■ Réunion de Travail sur le suivi du site GAD avec le sous-préfet, les élus, l'établissement foncier régional

CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

Des acteurs économiques et sociaux

- L'équipe dirigeante du groupe agro-alimentaire TRISKALIA à Landerneau.
- Les représentants de l'UPA (Union Professionnelle Artisanale).
- Les agriculteurs coopérateurs de la CUMA de l'Hermine à Plounéour-Trez.



■ Cuma de l'hermine, producteurs d'endives

- Les salariés de l'Industrielle du Ponant à Plouédern, société mise en liquidation.
- Les représentants syndicaux lors d'une réunion de concertation sur la loi Travail.

Des acteurs associatifs et des habitants

- Le Président de l'Association le Carnaval de la Lune Etoilée à Landerneau.

- Les adhérents du Centre Nautique de Brignogan lors de leur assemblée générale.



- Les organisateurs du Tour Cycliste du Pays de Lesneven – Côte des Légendes.
- Les organisateurs du Tournoi National de Tennis de Table à Saint Divy.
- Les sauveteurs bénévoles de la SNSM de Guissény à l'occasion d'un verre de l'amitié.
- Les membres de l'ADDEVA Finistère (Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante).



CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

- Les organisateurs de l'exposition « Souffle de Terre » 28^{ème} salon de sculpture contemporaine à Landivisiau.
- Les organisateurs du Concours de Saut d'Obstacles organisé par la MFR de Landivisiau.
- J'ai co-animé, avec un avocat en droit du travail, un débat sur le projet de loi EL Khomri.



■ Réunion d'information sur la loi travail, Co animée avec Ronan Tlgreat

- Les organisateurs du Tro Bro Leon à Lannilis.
- Les adhérents de l'ADAPEI 29 au Drennec (Association Départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales).
- Les adhérents de DIWAN lors de leur assemblée départementale à Brest
- Les aînés de Landivisiau à l'occasion de leur repas annuel organisé par le CCAS.



- J'ai participé à un exercice de sortie en mer avec la SNSM au port de l'Aber Wrac'h à Landéda.



- Les bénévoles de la croix rouge à Lesneven lors de la remise de médailles aux secouristes.
- Les organisateurs de l'exposition sur le vieux Brest à la maison des Kherorres.



AGENDA

- Examen en séance publique du Projet de loi sur les nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actif-ve-s (El Khomri – Réforme du Code du Travail)
- Projet de loi organique sur le statut des Magistrats et le Conseil Supérieur de la Magistrature
- Projet de loi « Justice du XXI^{ème} siècle » relatif à l'action de groupe et l'organisation judiciaire